

*Initiatives ministérielles*

Or, à quelque 700 ou 800 mètres, 1 000 mètres tout au plus, une rivière coule, très près de la grange-étable. Au mois de mai, le fermier a demandé un permis au ministère de l'Environnement pour construire une fosse à purin. Croyez-moi ou ne me croyez pas, la semaine passée, on ne lui avait pas encore accordé de permis pour construire sa fosse à purin. Pourquoi? «Tu es proche de la rivière.» Pourquoi, il y a quatre ans, lui a-t-on accordé un permis de construction de 450 000 \$ pour construire sa grange-étable, alors qu'aujourd'hui on lui dit: «Tu es trop proche de la rivière, on te refuse l'autorisation», ou encore, on étire le temps avant d'émettre le permis qui lui permettra de construire sa fosse à purin?

On dirait parfois que dans certains ministères, la main droite ignore ce que la main gauche décide. Ce n'est pas en changeant de nom qu'on va améliorer des situations aussi folichonnes que celle que je viens de vous énumérer.

Qu'a fait le ministère de l'Agriculture du Canada pour améliorer les services en milieu rural? Je parlais pour dire «il n'a rien fait», mais l'autre ministère a fermé des bureaux de poste en disant: «Ce n'est pas rentable.»

**Une voix:** Cela ne se fait plus.

**M. Chrétien (Frontenac):** Ah, cela ne se fait plus? Ça s'est fait. Ne venez pas me conter des peurs, ça s'est fait. On a fermé des bureaux de poste.

J'en viens maintenant à l'état des routes. Vous allez me dire: «C'est Québec qui règle les routes.» C'est vrai. Qu'avez-vous fait, il y a quatre ans? Vous avez coupé les transferts aux provinces. Qu'a fait le ministre des Affaires municipales, M. Ryan? Il a transféré 500 millions aux municipalités. Les municipalités n'ont pas les moyens, la technologie, ni le savoir-faire pour entretenir ces petites routes de municipalité.

• (1640)

Voyez-vous les 1 500 municipalités du Québec acheter chacune une niveleuse, chacune une saleuse, s'équiper avec un petit bulldozer, une petite pépinière; cela n'a pas d'allure!

Je le vois venir le ministre des Finances! Évidemment ce n'est pas le ministère de l'Agriculture mais c'est son copain. Le ministre des Finances va couper dans les transferts aux provinces; il commence à nous préparer. Il avait promis de ne pas augmenter les taxes, ou hier soir aux nouvelles il disait: On n'a jamais promis cela. Dans le livre rouge, il avait promis ceci... eh bien là on a découvert un trou. On ne pourra pas réaliser, on va étirer les échéances.

Je le vois venir! Il va transmettre encore une partie de son déficit aux provinces, les provinces aux municipalités, alors la ruralité va encore payer un coup.

J'étais dans une municipalité, et la crainte dans cette petite municipalité de 500 âmes c'est qu'il est impossible de s'approvisionner en essence. Les normes pour les réservoirs d'essence sont très exigeantes, cela coûte très cher, alors au lieu de sortir les réservoirs, d'en mettre des neufs, ce n'est pas assez rentable, on

n'y vend plus d'essence. Ils doivent faire 15 kilomètres pour s'approvisionner en essence. C'est cela la ruralité.

Les services gouvernementaux, ce n'est pas payant d'avoir des petits bureaux dans les régions: on les ferme, vous viendrez en ville. On avait fermé justement à Disraëli les services offerts par le MAPAQ. Vous allez me dire que ce n'est pas Ottawa qui l'a fait, mais on l'a fermé et maintenant on doit aller à Thetford. Si vous avez un animal qui décède, que vous voulez savoir pourquoi, le faire autopsier, avant vous deviez aller à Sherbrooke, maintenant vous devez aller à Saint-Georges de Beauce.

Ce sont des petits agacements comme ceux-là; on se promène dans les rangs et les gens nous disent: Ce n'est plus le fun de rester ici à la campagne, mon objectif c'est d'aller en ville gagner ma vie. On a de la misère pour la relève agricole.

Qu'est-ce que le gouvernement libéral a fait cette année? On parle de la semaine prochaine, de l'anniversaire. Qu'est-ce qu'il a fait pour améliorer, aider la relève agricole? Rien.

Les modifications proposées par ce projet de loi de changement de nom visent à remettre le mandat réel, il faut bien le dire, d'Agriculture Canada à jour. Cette mesure s'intègre donc dans un vaste processus de réorientation et de redéfinition de ce que le gouvernement désire faire de ce ministère dans les années futures.

C'est dans cette ligne de pensée qu'au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire on tentera de redéfinir l'avenir de l'agriculture au Canada pendant l'année à venir. Laissez-moi vous dire que le défi est de taille parce qu'avec la conjoncture économique et la politique actuelle, il est certain qu'il est primordial de déterminer quelle sera la voie sur laquelle l'agriculture s'engagera dans les années à venir.

Ces réflexions sur l'agriculture au Canada devront être, selon moi, basées sur les trois facteurs suivants: premièrement, la volonté de respecter les priorités des provinces. Je vous le dis, monsieur le secrétaire d'État, il faudra respecter les priorités des provinces, sinon votre engagement est voué à l'échec, soyez-en assuré. Deuxièmement, les nouveaux accords commerciaux auxquels le Canada a adhéré, notamment le GATT et l'ALENA; et troisièmement, la capacité de défendre les intérêts des différentes régions d'une façon équitable. Ce n'est pas sans raison que les producteurs du Québec ont eu toutes les difficultés de nommer et d'identifier le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada. Il y a des raisons cachées. Je les connais, ces raisons-là.

• (1645)

C'est bien de vouloir modifier la Loi qui régit le ministère de l'Agriculture dans l'optique de prévoir l'orientation que prendra l'agriculture au Canada dans les années à venir. Mais, avant de redéfinir quoi que ce soit, il importe de s'assurer du respect le plus total du plan de travail des provinces.

Si on parle du Québec, ce processus de concertation et d'orientation pour l'avenir de l'agriculture est déjà grandement amorcé. À l'image du modèle de développement québécois, les intervenants du monde agricole ont entrepris un vaste effort de réflexion. Mentionnons seulement les États généraux du monde rural, et le Sommet de Trois-Rivières qui a donné naissance à une série d'engagements concrets. Le Québec a pris les devants pour asseoir les principes sur lesquels devra s'appuyer son agri-